



RÈGLEMENT

DES FOULEES COURLONNAISES 2017

1. Organisateur

L'association Les baskets du coeur organise le dimanche 25 juin 2017, à Courlon-sur-Yonne, une course pédestre ouverte (Foulées Courlonnaises) à toute personne qui s'engage à accomplir la distance prévue pour être classée et à respecter les indications du service de sécurité et des signaleurs.

Les Foulées courlonnaises sont deux courses de distance respectives de 5.24 km et de 10.48 km. Les bénéficiaires engendrés par les inscriptions des participants seront donnés lors de la remise des récompenses après course à une association œuvrant pour les enfants en difficulté. L'association bénéficiaire sera différente à chaque édition.

Les épreuves sont ouvertes aux athlètes licenciés ou non licenciés, hommes et femmes de la catégorie cadet à vétéran.

2. Certificat Médical ou licence obligatoire

Un certificat médical de "non contre-indication à la course à pied en compétition" de moins d'un an à la date de départ de la course est obligatoire pour tous les non licenciés FFA.

Sans licence FFA ou sans certificat médical aucune inscription ne sera prise en compte. La photocopie de la licence FFA ou du certificat médical doit être fournie lors de l'inscription ou au plus tard lors du retrait des dossards.

3. Inscriptions

Le montant de l'inscription individuelle pour la course du 10.48 km s'élève à 10 €uros, à 5 €uros pour le 5.24 km.

Attention, cette année pas d'inscription le jour de la course.

Bulletin d'inscription à renvoyer au plus tard le 17 juin 2017 à :

Sophia Cooreman

12 rue des berceaux – 89140 Courlon-sur-Yonne

Chèque à l'ordre de « Les baskets du coeur »

4. Dispositions pratiques

Retrait des dossards : de 8h à 10h à l'espace Guy Roux, rue du port à Courlon-sur-Yonne.

Heures de départ : 5.24 km et 10.48 km à 10h30

Remise des récompenses : à 12h.

5. Sanitaire

Des sanitaires et une consigne sacs seront mis à disposition des coureurs. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol des objets déposés à la consigne.

6. Ravitaillement

Deux ravitaillements (eau/sucre/fruits secs) sont prévus sur le parcours et un à l'arrivée.

7. Sécurité

La sécurité sur le parcours sera assurée par des bénévoles.

8. Médicale

Une assistance médicale sera assurée par une équipe de secouriste sur le parcours et à l'aire de départ.

La mise hors course d'un concurrent peut être décidée pour des raisons médicales.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une déficience physique ou psychique.

9. Droits à l'image

J'autorise expressément les organisateurs de la course à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, lors de la manifestation sur tous supports y compris les documents promotionnels et / ou publicitaires, pour la durée la plus longue prévue par la loi.

10. Cas de force majeure

Si l'épreuve devait être annulée pour cas de force majeure ou pour un motif indépendant de la volonté de l'organisation, aucun remboursement des frais d'inscription ne pourrait être effectué et aucune indemnité perçue.

11. Assurance

L'organisation est couverte en responsabilité civile par une police d'assurance en conformité de la charte des courses sur routes, les licenciés bénéficient de garanties liées à leurs licences. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommage qui pourraient survenir pendant la manifestation sportive.

12. Remboursement

En cas de non-participation à l'épreuve, aucun remboursement des frais d'inscriptions ne pourra être effectué.

Tout engagement est personnel, ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé.

13. Chronométrage

Le chronométrage sera assuré à l'annonce de votre numéro de dossard à chaque passage sous l'arche (au 5^{ème} km).

14. Acceptation Loi Informatique

Conformément à la loi informatique du 6 juin 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur les données personnelles vous concernant par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou association. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous l'écrire en nous indiquant votre nom, et adresse.

15. Règlement

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du règlement et en accepte toutes les clauses sous peine de disqualification.

L'inscription entraîne l'acceptation du présent règlement.

Nous comptons sur votre esprit sportif et de solidarité.

Les Organisateurs.

Renseignements : 06 83 88 41 09 ou sophia.cooreman@gmail.com